

SECTEUR 1. RUE DU PRESBYTÈRE



En plein cœur de bourg, le site est destiné à accueillir une nouvelle offre de logements.

Aucun accès supplémentaire n'est à créer, compte tenu de l'aire de stationnement existante. Seul un passage piéton pour relier la rue du Presbytère doit être prévu.

Un alignement des faitages doit être prévu sur un axe nord-sud pour faire face à l'aire de stationnement.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,12 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	17 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	2		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		